



Question pour Seine-Saint-Denis habitat

Quelle est la date de déconstruction du bâtiment D, et une fois déconstruit pouvez-vous me dire ce que deviendront les bacs de jardinages qui m'ont été confiés il y a plusieurs années.

(Maryse MAUGEE – Tour I)

Réponse de Seine-Saint-Denis habitat :

Il est prévu que les travaux de démolition de la barre D démarrent au 1er semestre de l'année prochaine, sous réserve que le relogement soit bien terminé. Concernant les bacs de jardinage, une étude sera menée avec la maîtrise d'œuvre de la résidentialisation des barres et de la Tour I pour envisager un futur au sein des résidences de SSDH.

Problème récurrent, des personnes viennent fumer dans les escaliers aux étages 6, 7, 8 et quelques fois tard. J'habite au 6ème étage et face à l'escalier, la fumée passe sous ma porte et me gêne énormément vu mon problème de santé. Que faire ? les affiches sont arrachées...

(Maryse MAUGEE – Tour I)

Réponse de Seine-Saint-Denis habitat :

Nos contrôles d'accès sont fonctionnels. Aussi, en cas d'occupation illicite des parties communes, nous recommandons donc aux locataires de faire un signalement aux forces de l'ordre car il s'agit d'un trouble à l'ordre public, le cas échéant, SSDH peut le relayer auprès des polices municipale ou nationale mais avec un courrier écrit de la part des locataires, même de manière anonyme, précisant les faits, les dates et les horaires, de sorte qu'elles puissent organiser des rondes aux horaires indiqués.

Si, durant ces contrôles de police, des enfants de locataires ou des locataires venaient à être identifiés, SSDH engagera des procédures contentieuses à leur encontre, pouvant entraîner la résiliation du bail.

Concernant l'ascenseur pair de la tour I qui est resté en panne 4 mois, qui maintenant est remis en service mais qui fonctionne quand il veut et à la vitesse qu'il veut. La société n'intervient que s'il y a une personne bloquée dans l'ascenseur. Que peut-on faire ? (Je ne sais pas si nous avons gagné au change par rapport au changement de société d'entretien...)

(Maryse MAUGEE – Tour I)

Réponse de Seine-Saint-Denis habitat :

Nous avons déjà saisi la société de maintenance pour une intervention approfondie et un suivi renforcé afin d'assurer un fonctionnement fiable et sécurisé. Nous continuons à évaluer la qualité du service pour garantir que les engagements soient respectés.

D'une manière globale, SSDH constate une nette amélioration sur le taux de pannes des ascenseurs depuis le changement d'ascensoriste. Nous sommes appuyés par une assistance à maîtrise d'ouvrage qui nous conseille et effectue un contrôle de prestations de notre ascensoriste.

De plus nous déployons sur l'ensemble de notre parc d'ascenseurs « Gétraline ». Ce système permettra de recevoir, de manière instantanée, les alertes sur les pannes et de vérifier les dates et heures des interventions de notre ascensoriste.

Régulièrement des pannes d'ascenseur. Depuis 2 jours c'est l'ascenseur impaire qui est en panne. (Maria CATENA – Tour G)

Réponse de Seine-Saint-Denis habitat :

Nous constatons malheureusement une mauvaise utilisation de l'ascenseur, avec la porte de cabine qui a été forcée. Notre nouveau prestataire TKE intervient dans la journée pour effectuer les réparations nécessaires et remettre l'ascenseur en service dans les meilleures conditions de sécurité.

Au dernier comité de pilotage numéro 16 j'avais signalé la porte du vide-ordures du 18e étage qui était cassée. A ce jour elle n'est toujours pas remplacée. (Maria CATENA – Tour G)

Réponse de Seine-Saint-Denis habitat :

Le local technique a été pris en charge dans le cadre d'un sinistre incendie suite à l'intervention des pompiers. La gestion d'un sinistre peut être longue car nous sommes dépendants des rendez-vous et des rapports d'expertise notamment.

Les locataires du 18e étage se plaignent que le ménage n'est pas souvent fait. (Maria CATENA – Tour G)

Réponse de Seine-Saint-Denis habitat :

En plus du contrôle sur le ménage effectué, nous réalisons des visites contradictoires avec notre entreprise de nettoyage, Seni. Lors de nos dernières visites contradictoires dans cet immeuble, nous avons constaté que les prestations de nettoyage avaient bien été réalisées. L'amicale de locataires qui y était associée a confirmé nos propos.

Suivi du signalement évoqué lors du dernier comité de pilotage citoyen sur les défauts d'éclairage dans le quartier.

Réponse de Seine-Saint-Denis habitat :

Les projecteurs existants ont tous été vérifiés. En complément du projecteur déjà ajouté sur la barre J, un projecteur supplémentaire va être rajouté au niveau de la tour I et un autre au niveau du bâtiment C.

La femme de ménage fait bien son travail, mais elle a une balayette sans manche, ce qui l'oblige à se baisser pour ramasser la poussière. Peut-on lui fournir un balai avec un manche ? (Maria CATENA – Tour G)

Réponse de Seine-Saint-Denis habitat :

Le prestataire sera informé pour fournir du matériel adéquat.

Gestion des déchets

Au 5 rue André Malraux il y a un conteneur en face d'un locataire. Il a écrit à la mairie et à Est Ensemble pour le déplacer. Il n'a pas eu de réponse. Le locataire ne peut pas ouvrir son balcon à cause de l'odeur des poubelles et autres inconvénients. Pourriez-vous me dire lors de cette réunion si le conteneur peut être déplacé pour le bien être du locataire ? (Irma BELLAICHE – Résidence Vassou)

Réponse de Delphine PLENEL, responsable du service Aménagement et pré collecte au sein de la Direction Prévention Valorisation des Déchets d'Est Ensemble

Le service n'a pas été informé de cette demande. Deux points d'apports volontaires aériens (PAVA - 1 ordures ménagères et 1 emballages) sont posés face à cette adresse pour répondre aux besoins des habitants de cet immeuble. Je me suis rendu sur place le 19 juin, j'ai identifié un autre emplacement (de l'autre côté de la rue) mais qui obligerait les habitants à traverser la route pour aller jeter leurs déchets dans les PAVA. Cela est contraire à nos recommandations d'accès direct au PAVA et de limite de risque d'accidents avec une chaussée à traverser. Cette solution est en étude par Est Ensemble et si elle est validée par l'EPT elle devra ensuite l'être par la ville car l'équipement sera posé sur le domaine public.

A la Tour G nous avons un conteneur vert pour les verres, il a été déplacé à la Tour I. Les locataires de la Tour G nous ne sommes pas d'accord. Moi-même je me déplace jusqu'à la Tour I mais d'autres laissent les bouteilles par terre ou les jettent dans le conteneur à poubelles. (Maria CATENA – Tour G)

Pour quelles raisons a-t-on enlevé le conteneur à verre devant le Bât G ? (Ghyslaine GIACALONE – Tour G)

Réponse de Delphine PLENEL, responsable du service Aménagement et pré collecte au sein de la Direction Prévention Valorisation des Déchets d'Est Ensemble

Le PAVA Verre a été déplacé parce qu'un nombre important de PAVA étaient installés sur le même emplacement et gênait la vue et le site par une emprise au sol importante. Plusieurs habitants s'étaient montrés mécontents de cette concentration. Un déplacement devant la Villa Luméa, à équidistance des tours I et G, a été étudié à la demande de SSDh, mais n'a pas pu être retenu faute d'emprise suffisante sur un sol adapté. Avec la validation de SSDH, le PAVA Verre a été déplacé à la Tour I. Il nous avait aussi été précisé que la quantité de verre à jeter à la Tour I était plus importante qu'à la tour G.

Stationnement

Un des problèmes majeurs est le stationnement. J'aimerais savoir ce qui sera fait afin de ne pas tourner sans arrêt sur le parking sans trouver de place. Bien qu'il ait peu de place pour les résidents, il y a tjrs des voitures ventouses... (Maryse MAUGEE – Tour I)

Réponse de Seine-Saint-Denis habitat :

Sur les zones bleues sur Gagarine, la police municipale gère directement le stationnement.

En revanche, les autres poches de stationnement, sont gérées par SSDH. Les véhicules ventouses sur ces parkings sont transmis à notre fourériste, Jean Jaurès, puis au commissariat des Lilas. La police nationale adresse ensuite un courrier recommandé au propriétaire du véhicule (selon l'adresse mentionnée sur sa carte grise). Si le véhicule se situe toujours sur le parking de Gagarine, il peut être retiré 8 jours après l'envoi du recommandé.

Les frais de récupération auprès du fourériste sont aux frais du propriétaire, pour un montant de 263 euros + 100 euros par jour de frais de gardiennage. Le propriétaire doit au préalable récupérer une « restitution du véhicule » auprès du commissariat de police des Lilas habilité à lui fournir uniquement si le véhicule est en règle.

Les parkings prévus dans le cadre de la résidentialisation des immeubles réhabilités (Tour I, Barres C/E/F/J/L) nous permettront d'attribuer des emplacements aux locataires, avec une convention de stationnement et moyennant un tarif mensuel (à préciser ultérieurement). Nous ne sommes pas encore en mesure de donner le nombre de places de stationnement par parking car toutes les études ne sont pas finalisées.

Sécurité – Tranquillité publique

Depuis plus de trois années que nous résidons au 36 avenue Lénine, nous remontons régulièrement des problématiques de nuisances sonores entre la tour A et l'école Maryse Bastié. Il s'agit souvent de cris, de musique diffusée depuis des voitures ou des enceintes, parfois par des personnes sous l'emprise de substances. [...] Malgré tous ces signalements [entre juin 2022 et avril 2025 – liste communiquée à la municipalité], la situation persiste. Et ce qui nous inquiète particulièrement, c'est que les futurs aménagements extérieurs semblent concentrer les activités les plus bruyantes précisément dans cette zone, déjà très exposée, sans que nos alertes n'aient été prises en compte.

Plusieurs questions se posent :

- Des acousticiens ont-ils été impliqués dans la conception des espaces extérieurs ? Est-il possible de réaliser une étude acoustique afin d'étudier la réverbération acoustique ? Lors d'un atelier il avait été évoqué de mettre en place un bruit ambiant, qu'en est-il ?
- Des lieux de rassemblement pour les jeunes sont-ils prévus ailleurs, dans des zones moins résonnantes ? Ont-ils été associés à la réflexion ?
- L'accès des véhicules civils autour du groupe scolaire sera-t-il restreint, et comment ? Actuellement la voie pompier reste en permanence ouverte. Une question se pose pour la sécurité de nos enfants.
- Des rondes régulières des médiateurs et services d'ordres peuvent-elles être organisées de nuit lors des périodes de beau temps ?
- Et plus largement, quelles sont les mesures concrètes que la commune entend mettre en œuvre pour respecter ses obligations en matière de tranquillité publique, comme le prévoit le Code de la santé publique ?
- Envisagent-ils de s'associer aux actions des lilas au sujet des tirs de mortier ? Les alerter de ce que vous avez observé sur vos volets et balcons suite aux derniers tirs.
- Accès aux véhicules devant le groupe scolaire. Quel type de barrière ? Besoin d'ouvrages solides et interdisant aussi l'accès aux scooters et quads. Nous demandons une nouvelle fois de faire fermer cette barrière pour empêcher les véhicules d'accéder sur la voie Pompier. Cela permettrait de limiter les nuisances sonores car des véhicules y stationnent régulièrement toute la nuit pour y écouter de la musique à fort volume. Il y a également de nombreux déchets retrouvés le lendemain et les enfants circulent entre eux le lendemain matin. (Cyril TROLARD – lot 4)

Réponse de l'équipe projet

Des acousticiens ont été mobilisés dans le cadre d'études dites « d'état initial » en 2023. Une campagne de mesures de bruit et une modélisation acoustique pour déterminer les ambiances sonores actuelles et définir les seuils réglementaires à respecter à l'état futur ont été réalisées. Des recommandations ont été formulées par les acousticiens pour les constructions qui seront réalisées le long des routes départementales (Doumer et Lénine) et sur le revêtement de sol du citystade.

Les futurs aménagements prévoient des espaces publics végétalisés au maximum pour limiter les surfaces minérales réverbérantes. La place piétonne est travaillée pour empêcher l'accès (dans tous les cas interdits) des véhicules motorisés. Un travail sur l'éclairage est également réalisé, pour ne pas sur-éclairer les zones propices au rassemblement la nuit. Le citystade est

inclus dans un square qui sera fermé la nuit. Le revêtement de sol et les pares-ballons sont conçus pour limiter les nuisances sonores, la paysagiste ayant échangé avec plusieurs fabricants pour sourcer les matériaux les plus adaptés.

Réponse de Matéo PIGETVIEUX, Chargé d'opération à la Direction du Cadre de Vie et de la Nature en Ville

La voie pompier est utilisée par les entreprises des chantiers des coques pour accéder au chantier qui se termine en octobre. Des rappels réguliers en réunion de chantier sont faits sur la nécessité de refermer l'accès tous les soirs après leur départ car nous sommes bien conscients de la situation. Malgré cela la situation persiste et nous nous en excusons, chaque entreprise se rejetant systématiquement la faute.

Réponse de Nathalie BAYON, Directrice Prévention/Tranquillité publique à la Ville de Romainville
Une équipe de 3 médiateurs est présente sur le quartier. En hiver les horaires de soirée sont 21h et, en été, 22h. Après 22h les policiers municipaux effectuent des rondes comme sur l'ensemble du territoire.

La politique de tranquillité publique de la ville a consisté à augmenter le nombre d'agents de Police municipale (PM), à allonger les horaires de présence de la PM jusqu'à 2 h du matin, à avoir un centre de supervision urbaine qui fonctionne 24h/24h et en lien avec la Police Nationale, à augmenter le nombre de caméras, à créer une brigade canine, à mettre en place une équipe de médiateurs sur le quartier, à participer au financement de 3 éducateurs spécialisés sur le quartier, à mener des actions régulières avec la ville des Lilas, etc.

Nous travaillons régulièrement avec les Lilas sur les questions de rixes et de frontières invisibles. Nous menons de nombreuses actions communes dont des patrouilles mutualisées entre les deux PM qui sont uniques en France. Pour les mortiers nous venons de diffuser dans les collèges un BD de prévention à l'attention des 4e et 3e et nous avons un arrêté du maire qui interdit la vente sur le territoire. Nous menons une politique proactive notamment sur ce quartier.

Travaux

Nettoyage des allées après travaux. (Ghyslaine GIACALONE – Tour G)

Réponse de Matéo PIGETVIEUX, Chargé d'opération à la Direction du Cadre de Vie et de la Nature en Ville

Si cette question fait référence à l'allée située entre le Verger et le pôle éducatif Maryse Bastié, celle-ci a dû être ensablée, il s'agit de la dernière étape avant la fin des travaux sur cette allée. Ce n'est pas un problème de nettoyage mais une opération absolument nécessaire pour la prise des pavés après leurs pose. Maintenant que les pavés sont stables, le sable a été évacué.

Pourquoi avoir mis des jeux dans le « verger » ? (Ghyslaine GIACALONE – Tour G)

Réponse d'Agathe HEUDIER, directrice du projet de renouvellement urbain Gagarine

Le projet d'agriculture urbaine a donné lieu à 5 ateliers entre avril et novembre 2023 qui ont permis de finaliser le programme définitif des différents espaces en recueillant les envies des habitants. En plus de participer au choix des plantations, aux caractéristiques de la végétation, à l'aménagement et l'organisation des cultures (...), avait émergé l'idée d'associer espaces d'agriculture urbaine & création d'un lieu de vie dans le quartier. L'ajout d'éléments ludiques (toboggan, petits jeux) dans le verger participe à créer un lieu qui intègre les enfants et où ils peuvent trouver à s'occuper pendant que leurs parents cultivent. En plus de faire du verger un lieu

partagé pour toutes et tous quel que soit leur âge, cette proposition permet aussi de créer de manière anticipée une offre ludique dans l'attente du futur square, qui sera complémentaire.

Suite aux travaux de la fabrique de l'émancipation, le lot 3 a subi des dégradations sur la façade de la copropriété (perçement, coulures, piochage et coulage de béton, joint, éclats de béton, etc). Nous sommes toujours en attente d'un retour de la ville avec la méthodologie des reprises ainsi qu'un calendrier, pouvez-vous nous faire un retour ? (Cyril TROLARD – lot 4)

[Réponse de Matéo PIGETVIEUX, Chargé d'opération à la Direction du Cadre de Vie et de la Nature en Ville](#)

Ces dégradations ont bien été prises en compte et font parties des réserves que les entreprises sont tenues contractuellement de lever. L'inauguration a eu lieu le 5 juin, les réserves ont été établies formellement le 11 juin, elles doivent être levées par les entreprises d'ici au 30 juin.

[Il est convenu lors des échanges en COPIL que la Ville se rapproche du conseil syndical pour identifier les dégradations signalées.]

Où en est-on ? notamment espaces extérieurs entre tour A et école, et démolition des barres (qui sont toujours habitées) (Cyril TROLARD – lot 4)

[Réponse de l'équipe projet](#)

[Ce sujet est traité en détails dans la présentation de la 2^e partie du comité de pilotage citoyen]
La purge des fondations de la barre B va reprendre à partir de septembre pour une durée de 12 semaines environ. Les travaux d'aménagement de la place débuteront début 2026. Les prochaines démolitions débuteront à partir de septembre pour H, et à la fin du plan de relogement pour D qui est toujours en cours.

Autres

Avez-vous avancé sur la gestion du city stade, gestion, horaire ? (Cyril TROLARD – lot 4)

Les modalités de gestion sont en cours de consolidation par les services concernés.

Quelles sont les dernières actions menées par la mairie de Romainville concernant la demande de construction du commissariat ? (Cyril TROLARD – lot 4)

Le projet est porté conjointement par les deux villes et fait l'objet d'une transmission du dossier à chaque nouveau ministre de l'Intérieur. Ce sujet a encore été récemment évoqué avec le Préfet qui en a souligné la pertinence. Un engagement fort des collectivités pour mettre à disposition un foncier adapté a été réalisé. Nous attendons un positionnement du ministère de l'Intérieur.

Les locataires demandent une boîte à lettres LA POSTE en plus pour expédier le courrier. Au début on en avait une dans la Tour A laquelle a été retirée depuis des années. On en a quand même une à la Tour I, mais pas assez pour toute la Cité. (Maria CATENA – Tour G)

[Réponse de Matéo PIGETVIEUX, Chargé d'opération à la Direction du Cadre de Vie et de la Nature en Ville](#)

Suite à l'aménagement des abords de la tour A nous devons rencontrer LA POSTE, nous porterons cette demande.

Avec la hausse des températures, pensez-vous qu'il est possible d'installer un jeu d'eau fonctionnant uniquement lors des fortes chaleurs (exemple square des terrasses à Puteaux) (Cyril TROLARD – lot 4)

Réponse de Matéo PIGETVIEUX, Chargé d'opération à la Direction du Cadre de Vie et de la Nature en Ville

Les aménagements d'espaces publics de la phase 2 prévoient des fontaines et brumisateurs, installés à proximité de l'aire de jeux et sur la promenade Joséphine Baker.